

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

● (1450)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MESURES
DU GOUVERNEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): A mon avis, madame le Président, si le ministre d'État chargé du Développement économique a une vision globale du Canada, le ministre chargé du Nord canadien, lui, devrait avoir au contraire une vision détaillée de son domaine de juridiction. Ai-je raison de penser que c'est là une promesse analogue à celle concernant le Fonds de développement de l'Ouest de 4 milliards de dollars que nos honorables vis-à-vis mentionnent sans cesse et qui ne semble jamais voir le jour? S'agit-il encore d'une promesse, ou le ministre va-t-il vraiment tenter quelque chose à ce propos?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, si le député tient à ce que je lui communique la ventilation des centaines de millions de dollars que le gouvernement fédéral a dépensés cette année et au cours des années précédentes dans les Territoires du Nord-Ouest, je la lui communiquerai volontiers. Si le député tient à savoir combien nous entendons dépenser, le moment venu, pour favoriser la mise en valeur des territoires, je serai on ne peut plus heureux de le lui dire. Si le député pense que je suis capable au cours de la période des questions de lui décrire chaque route qu'il y a lieu de construire, il devrait savoir...

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Une seule suffira.

M. Munro (Hamilton-Est): Je pourrais en nommer plusieurs sur le territoire du Yukon à la construction desquelles le gouvernement fédéral a beaucoup contribué financièrement, sans que pour autant le député du Yukon le reconnaisse le moins du monde.

Des voix: Oh, oh!

M. Munro (Hamilton-Est): J'enverrai très volontiers au député toute cette documentation cet après-midi ou demain matin.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA COMPOSITION DES FUTURS SECRÉTARIATS

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je félicite d'abord le ministre d'avoir nommé l'honorable David MacDonald président du secrétariat récemment établi mais, d'autre part, je ne parviens pas à comprendre pourquoi, sur 27 administrateurs, huit sont de Toronto, six d'Ottawa et cinq de Montréal. En fait, 70 p. 100 des administrateurs viennent du secteur Toronto-Ottawa-Montréal. Un seul vient de la Colombie-Britannique. Le ministre estime-t-il donc que les citoyens de cette province sont incapables de renseigner le public sur les problèmes du monde

en voie de développement ou est-ce tout simplement qu'encore une fois on feint d'ignorer la Colombie-Britannique?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, l'explication est la même dans les deux cas: ce secrétariat est une association indépendante, non-gouvernementale dont je puis m'attribuer seulement le mérite d'avoir inspiré la création. Le choix de M. MacDonald comme président a été fait indépendamment, comme celui des administrateurs. Je puis dire au député, cependant, que j'ai appris du président, par un rapport reçu la semaine dernière, que le secrétariat prévoit élargir son conseil d'administration mais qu'il a déjà commencé à fonctionner tel quel pour amorcer ses travaux le plus vite possible.

Mlle Jewett: Madame le Président, les chiffres que je viens de donner tiennent compte de l'expansion. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on m'a communiqué ces chiffres. Si c'est là tout le cas que ce nouveau secrétariat fait du reste du pays, je suis déçue. Le ministre aurait au moins pu proposer qu'il soit plus représentatif. Permettez-moi, toutefois, de passer à une question connexe.

LA CONTRIBUTION AU CHAPITRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Le ministre nous dira-t-il aujourd'hui si le gouvernement adoptera vraiment la recommandation du groupe de travail sur les relations Nord-Sud, à savoir que 1 p. 100 de l'aide au développement soit consacré à enseigner les techniques de développement?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Si je peux attirer votre attention au bon moment, Votre Honneur, j'expliquerai comment le gouvernement a réagi aux recommandations du groupe de travail. Je m'engage notamment à transmettre aux membres du futur secrétariat les observations du député.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LES RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. L'un des documents les plus importants et les plus fouillés qu'on ait soumis à la population et au gouvernement du Canada en bon nombre d'années s'intitule: «Le groupe de travail sur la voie maritime des Grands lacs» dans lequel il est fait état d'une politique d'action pour les années 80. Le document expose des situations passablement graves dans le cas de la Voie maritime du Saint-Laurent. Je voudrais savoir si le ministre, son ministère ou son gouvernement ont décidé d'accepter ou non certaines des recommandations formulées dans ce document d'après lequel la Voie maritime du Saint-Laurent sera passablement embouteillée d'ici 1985, c'est-à-dire dans à peine quatre ans.